

● www.mairie-ramonville.fr

vivre

à

RAMONVILLE

12 / 2017

**BELLES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE**



Ramonville
Saint-Agne



VU SUR LE WEB...

Visite du chantier de la piscine Alex-Jany par les élus... un équipement rénové et modernisé à découvrir en avril 2018 pour le grand public.



www.mairie-ramonville.fr

@VilleRamonville

bit.ly/FBMairieRamonville

Application mobile:
Ramonville sur App Store
et Google Play

Vivre à Ramonville
Journal d'information municipale
Dépôt légal: à parution
n° 421 Décembre 2017

Mairie de Ramonville
Place Charles-de-Gaulle
CS 62486 - 31524
Ramonville Saint-Agne cedex
Tél.: 05 61 75 21 21

Directeur de la publication:
Christophe Lubac
Édité par le service communication
de la mairie de Ramonville
Création: Ogham
Impression: Imprimerie Ménard
Tirage: 9400 exemplaires sur papier
100 % recyclé



EN SCÈNE

▼ PREMIER PACS À LA MAIRIE

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) s'effectue en mairie (lire p. 8). Tout le bonheur du monde à Fabienne Thollois et Jean-Marc Gaubert, premier couple pacsé par la mairie.



▲ MONDES SONORES

En novembre, les sculptures sonores ont investi la médiathèque. Les membres de la Cie PhiléMOi, véritables magiciens des sons, ont su conquérir le public et l'inviter à imaginer et construire son propre univers sonore.

◀ COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Lors de la cérémonie du 11 novembre dernier, un hommage a été rendu au Ramonvillois Jean Escot, « poilu » de 14/18, à travers la lecture de deux de ses lettres extraites d'un recueil réalisé par Jean-Jacques Escot, son arrière-petit-fils.

SOMMAIRE



ZOOM SUR :
La charte de Laïcité



ACTUALITÉS

- 4 Une charte ramonvilloise de la Laïcité**
À l'occasion de la journée nationale de la Laïcité
- 5 Voisin-âge**
Désormais actif sur Ramonville
- 6 Ports**
Acquisition d'un bateau littoral P500
- 8 Démarches d'état-civil**
Le point sur les changements en 2017
- 9 Coopération décentralisée**
Une nouvelle mission au Bénin
- 10 Une taxe locale sur la publicité extérieure**
Contre la pollution visuelle

ENVIE DE SORTIR ?

- 11 Agenda des manifestations**
pour ne rien rater
- 13 Programme Assos**
pour vos activités
- 14 TRIBUNE POLITIQUE**
- 15 INFORMATIONS PRATIQUES**

ÉDITORIAL

Ramonville, faite de partage et d'échanges

L'année 2017 touche à sa fin, et l'esprit de fêtes plane déjà sur notre ville. Nous voyons poindre à l'horizon ces moments de partage, où l'on se retrouve avec ceux qui nous sont proches, où l'on construit des instants de vie collective qui fortifient notre volonté de vivre ensemble; ces moments où l'on s'enrichit les uns les autres, sans distinction et sans considération de croyances, d'opinions, d'origines ou de sexe.

C'est sur ces mêmes dispositions d'ouverture et de fraternité que repose la Charte de la Laïcité que la municipalité publiera le 9 décembre prochain, à l'occasion de la Journée de la Laïcité. Une charte dont vous retrouverez les principaux apports dans ce numéro du Var (lire p. 4) et qui permettra à la commune de répondre aux enjeux et aux mutations que nous vivons. La plantation d'un arbre de la Laïcité ce même jour, square Marguerite-Duras à 11 h 30, ancrera symboliquement cette charte sur notre territoire.

Enfin, et dans ce même esprit de partage et d'échanges, je remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé aux rencontres de restitution du bilan mi-mandat. À trois reprises, nous sommes venus à votre rencontre pour faire le point avec vous sur les actions réalisées, en cours ou à venir, conformément aux engagements de 2014 et pour échanger ensemble sur l'évolution de notre commune. Ces rencontres enrichissent le quotidien de l'action publique à Ramonville et permettent d'être au plus proche de vos attentes. Une nouvelle phase s'ouvre avec une seconde partie de mandat d'autant plus participative. Seule notre mobilisation collective permettra de faire avancer la commune sur les chemins que nous avons souhaité emprunter. Je vous sais mobilisés et attentifs; nous y sommes engagés et déterminés.

À toutes et tous, je souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



“ Ces instants de vie collective qui fortifient notre volonté de vivre ensemble ”

Christophe Lubac
Maire de Ramonville Saint-Agne
Vice-président du Sicoval

VIVRE ENSEMBLE

Une charte ramonvilloise de la Laïcité

Le samedi 9 décembre, Journée nationale de la Laïcité, un arbre sera planté à Ramonville à 11 h 30, square Marguerite Duras¹, accompagnant la mise en œuvre de la Charte de la Laïcité de notre ville.



QUE DIT LA CHARTE ?

La charte de la Laïcité de Ramonville se réfère à la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État, à la Constitution du 4 octobre 1958, aux principes fondateurs de la République et aux grands principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Ses principes

- **La liberté de conscience, de culte et d'expression :** liberté de croire et de ne pas croire, d'afficher ou non sa croyance ou son opinion dans la limite du respect de l'ordre public établi par la loi.
- **La séparation des institutions publiques et des organisations religieuses :** la municipalité ne reconnaît et ne salarie aucun culte ni ne s'ingère dans le fonctionnement des organisations religieuses présentes sur son territoire.
- **L'égalité de tous devant la loi et le principe de neutralité** garantissent l'égalité de traitement entre les usagers sans considération de leurs croyances, leurs opinions, leur origine ou leur sexe.

L'application de ces principes

- **Service de restauration scolaire**
Des repas diversifiés permettent à chaque enfant de faire son choix.
- **Bâtiments publics**
Aucun signe ou emblème religieux sur les monuments et emplacements publics².
- **Inhumations**
Respect de la volonté des personnes d'être inhumées selon leurs coutumes, dans le respect des règles républicaines.

1. Derrière la mairie

2. Exceptés les édifices de culte, cimetières, monuments funéraires, musées ou expositions.

• L'égalité de traitement

Veiller à ce qu'élus, agents publics et salariés respectent l'égalité en droits des administrés et adoptent une position de neutralité quant aux religions avec, en retour, l'interdiction pour ces derniers de se prévaloir d'une religion pour enfreindre les lois et les droits de chacun. Interdiction du port de signes ou tenues par lesquels les agents manifestent ostensiblement une appartenance religieuse.

• **Dissimulation des visages dans les lieux publics**
Interdiction de porter, dans les lieux publics, une tenue destinée à dissimuler le visage.

• **Liberté d'expression citoyenne**
Promotion de la citoyenneté, notamment au moyen de la liberté d'expression dans le respect d'expressions diverses, voire contradictoires, et exemptes de tout propos discriminatoire ou violent en général.

• **Soutien aux démarches associatives**
Les associations soutenues par la municipalité s'engagent à respecter et signer la Charte : les salles municipales ne peuvent être le lieu d'exercice d'une religion ou de prosélytisme et sont utilisées dans le respect de la mixité pour des activités exemptes de tout propos discriminatoire ou violent en général. /

PARTENARIAT MAIRIE-ÉDUCATION NATIONALE

Quand les MNS troquent le maillot pour le vélo

Pendant la fermeture pour travaux de la piscine municipale, les trois maîtres nageurs sauveteurs (MNS) accompagnent les enseignants dans les écoles de Ramonville pour les activités vélo et course d'orientation.

« Les enfants ont été surpris de nous voir débarquer dans leurs écoles », raconte J.-L. Bigard, maître nageur sauveteur (MNS) depuis 37 ans à la piscine A.-Jany. « D'habitude, ils nous voient en maillot de bain. Le fait de se voir à l'extérieur de la piscine a renforcé le relationnel ».

Mais un MNS reste avant tout un Éducateur territorial des activités physiques et sportives (Etap) : « Même si nous avons troqué le maillot pour le vélo et la course d'orientation, on reste dans notre élément pédagogique. Nous travaillons finalement toujours les mêmes compétences avec eux : le développement moteur, la coopération, la sécurité, etc. », précise L. Exposito.

Les directeurs des cinq élémentaires et des maternelles Sajus et A. Davis ayant répondu positivement à la proposition de partenariat de la municipalité, les premières semaines ont été consacrées à l'élaboration d'une convention et d'un planning d'intervention en fonction des besoins des enseignants et des priorités définies

par la conseillère pédagogique du rectorat avec l'objectif de commencer les séances après les vacances d'automne.

“ Cette mise à disposition a permis un suivi individuel ”

Depuis, « c'est un bonheur », s'enthousiasme L. Exposito. « Certaines activités n'auraient jamais pu se dérouler sans cette mise à disposition », explique B. Carrière. « Elle a permis un suivi individuel d'enfants qui ne savaient pas faire du vélo par exemple ».

Et afin que tous les enfants – y compris les sourds et malentendants, nombreux dans les classes ramonvilloises – puissent en profiter, J.-L. Bigard et B. Carrière (L. Exposito l'avait préalablement suivie) n'ont pas hésité à suivre la formation de 12 demi-journées en Langue des signes française (LSF) proposée par la municipalité à 13 agents municipaux du 9 novembre au 19 décembre. Un engagement très apprécié par les enfants, leurs parents et leur enseignant lors de la course d'orientation qui s'est déroulée le 13 novembre dernier avec une classe de l'élémentaire J.-Jaurès. /

▼ Les trois maîtres nageurs sauveteurs lors de la formation vélo d'octobre 2017.



SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Rejoignez le réseau Voisin-Âge

Accompagné par du conseil des Seniors le réseau Voisin-Âge, qui met en relation des personnes âgées, s'implante sur Ramonville.

Créé en 2007 par Les Petits Frères des Pauvres, Voisin-Âge, sorte de réseau social de quartier, offre la possibilité aux personnes âgées et à leurs voisins de créer des relations de proximité par des liens simples et des petites actions de la vie quotidienne comme se rendre visite, faire les courses ensemble ou encore partager des moments conviviaux. Basées sur la proximité, les affinités et la réciprocité des échanges, les rencontres entre « voisins » et « voisins » se font au gré des disponibilités de chacun, sans engagement en temps ni en durée et dans un cadre sécurisé.

Pour rejoindre Voisin-Âge :

- prendre contact
- rencontrer un responsable ou un « voisin » déjà engagé
- faire la connaissance avec une personne âgée de son quartier

Pour s'inscrire :

formulaire en ligne sur www.voisin-age.fr
0561 752 100
conseil.seniors@mairie-ramonville.fr



À NOTER !

L'AGENDA DU CENTRE SOCIAL
COULEURS ET RENCONTRES

BOURSE AUX JOUETS

Dimanche 3 décembre 10 h - 17 h
Salle des Fêtes

CAFÉ BRICOL'

Samedi 16 décembre 14 h 30 - 18 h 30
Salle de quartier de Port sud
En partenariat avec Caracole.

ESPACE JEUX 0-3 ANS

Malle à jouer
1^{er}/15/16 décembre 10 h - 11 h 30
Lecture à haute voix
1^{er}/16 décembre 10 h 30 - 11 h 30
Gym bébé (sur inscription)
8 et 22 décembre 10 h 45 - 11 h 30
Éveil musical et sonore (sur inscription)
15 décembre 10 h 15 - 11 h

QUESTION À L'ÉLUE

Pourquoi doter la commune d'une charte de la laïcité ?

Pour que le vivre ensemble s'adosse à des principes, la communauté ramonvilloise doit pouvoir se référer à des règles, valables pour tous et connues de tous.

Écrite et opposable, elle sera une référence pour chacun dans son lien au collectif. Elle est la garantie que les Ramonvillois seront traités de manière égale, sans considération de leurs croyances, opinions, origines ou sexe. Face aux évolutions de la société et au regard des principes de la loi du 9 décembre 1905, séparant l'Église et l'État - la République assurant la liberté de conscience - il est nécessaire de clarifier nos pratiques et de les édicter fièrement. Son élaboration s'est faite en prenant appui sur des rencontres et échanges avec les conseils de quartiers et lors de réunions publiques.

Elle trouvera des applications concrètes dans la restauration scolaire, l'expression citoyenne, l'utilisation des salles communales ou encore les inhumations. /



PLUS D'INFOS

La totalité de la charte est consultable en mairie et en ligne sur www.mairie-ramonville.fr



BÂTIMENTS

1 805 €

Lieu: école maternelle

Jean-Jaurès

Type: changement de trois ballons de production d'eau chaude

7 828 €

Lieu: centre culturel

Type: travaux de peinture du hall d'exposition

1 990 €

Lieu: gymnase Karben

Type: travaux dans la chaufferie

4 300 €

Lieu: élémentaire Saint-Exupéry

Type: remplacement de menuiseries extérieures

2 400 €

Lieu: logements sociaux

Pouciquot

Type: remplacement d'une chaudière

PORT D'ESCALE TECHNIQUE ET PORT SUD

Un tracteur flottant

La municipalité vient d'acquérir un bateau Littoral P500 adapté à l'entretien des nouveaux équipements et services proposés aux résidents et plaisanciers afin de poursuivre la démarche de modernisation et de professionnalisation des deux ports de Ramonville.

« Ça y est, lance Olivier Iffrig, Maître des ports d'escale technique et de plaisance de Ramonville, nous disposons d'un bateau adapté aux objectifs de modernisation et de professionnalisation des ports fixés par la municipalité depuis la reprise de la concession de Port Sud ». Avec 40 bateaux au port technique et 113 à Port Sud (90 anneaux), le plus grand port du Canal des Deux Mers - bien avant Toulouse Saint-Sauveur (42 anneaux) - méritait bien un tel investissement.

Sécurité et efficacité

« Ce nouveau bateau est un véritable tracteur sur l'eau: puissant [moteur 50 CV], léger et solide [tout aluminium], il nous garantit une sécurité et une efficacité dans nos missions que la petite barque de pêcheur récupérée en 2011 avec la concession de Port sud ne pouvait plus nous apporter », poursuit le Maître des ports. Effectivement, son petit moteur 5 CV n'a pas résisté aux campagnes biennuelles de faucardage consistant à arracher, ramasser, faire sécher et recycler les algues qui envahissent les ports; une opération nécessaire pour éviter l'entrave à la navigation et l'étouffement des plans d'eau.

Une marge de sécurité également pour les agents lors de leurs « manips » de déplacements de bateaux qui permettra d'accueillir certains bateliers lors des escales d'été, attirés par l'écrin de verdure qu'offrent Port Sud et le parc de Cinquante à deux pas du métro, aux portes de Toulouse.

« un bateau adapté à nos objectifs de modernisation et de professionnalisation »

Développer le tourisme

Un argument de plus, donc, pour faire de ces ports une escale touristique importante. Une ambition partagée par l'équipe du port composée de cinq agents et dont la professionnalisation par la formation est largement engagée: tous formés à l'accueil

du public - dont deux sur les statuts juridiques spécifiques aux installations portuaires, quatre d'entre eux disposent d'ores et déjà du permis bateaux tandis que la plupart maîtrisent au moins l'anglais.

Une démarche qui s'inscrit dans le projet de développement touristique et économique du secteur incluant les berges du Canal, l'espace de Cinquante et toutes les activités autour de ce périmètre sur lequel le Var reviendra plus globalement. /

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Éclairage Led au gymnase Karben

Le passage à l'éclairage Led du gymnase Karben en fin d'année va favoriser le confort des utilisateurs et réduire la consommation électrique.

Datant de 1974, le gymnase Karben est un équipement largement utilisé tout au long de l'année (14 h/jour en moyenne), principalement par les clubs de basket, volley et badminton ainsi que par les écoles et le collège de Ramonville.

Afin de réduire les coûts d'exploitation de cet équipement et d'améliorer le confort des utilisateurs les 25 projecteurs actuels vont être rem-



placés par 14 projecteurs Led. Cette technologie permet d'intensifier le niveau d'éclairage (gain de 56 %) et de l'uniformiser sur toute la surface du terrain, sans éblouir les joueurs. En outre, le passage au Led réduit le nombre de Watt de 61 % diminuant ainsi la consommation électrique. /

SICOVAL CISPD

Concours Prev'route

Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance du Sicoval organise le concours Prev'route jusqu'au 31 janvier 2018.

Ouvert à tous, ce concours a pour objectif de réaliser une création artistique autour du thème « Sur le trottoir, évite les pièges! » Vidéo, dessin, peinture, graff, photo, photomontage, bande dessinée, création assistée par ordinateur etc., toutes

les techniques sont permises. À la fin du concours, un jury désignera les lauréats avec à la clé, de nombreux lots à gagner! /



PLUS D'INFOS

05 31 84 30 42

www.jeunesse.sicoval.fr

PRÉVENTION CONTRE LE GEL

Protégez votre compteur d'eau

En cas de gel, les compteurs d'eau mal isolés peuvent subir des dommages importants au moment du dégel, à la charge de l'habitant. De simples mesures préventives permettent de limiter les dégâts:

- isoler avec des plaques de polystyrène (pas de laine de verre, papier, textile qui absorbent l'humidité);
- contrôler plus fréquemment son compteur pour détecter rapidement fuites et dysfonctionnements. /



À NOTER!

ACCUEILS DE LOISIRS 6-11 ANS

INSCRIPTIONS - VACANCES FIN D'ANNÉE

(du mardi 26 décembre 2017

au vendredi 5 janvier 2018)

Jusqu'au jeudi 7 décembre 2017

ALERTE SMS!

Pour recevoir les informations sur les accueils de loisirs, **inscrivez-vous sur** <http://www.sicoval.fr/fr/alerte-sms-1.html>

ACCUEIL DU PUBLIC EN PÉRIODE SCOLAIRE

Mardi 8 h 30-12 h 30 / 13 h 30-17 h 30

Mercredi 8 h 30-12 h 30 / 13 h 30-18 h

Jeudi 8 h 30-12 h 30

Place Charles-de-Gaulle Annexe 3

Derrière la mairie principale

05 61 00 31 45

alsh.ramonville@sicoval.fr

AUTOUR DE NOUS

MAISON COMMUNE EMPLOI FORMATION

MCEF du Sud Est-Toulousain

Village d'entreprises - Bât. 10

Labège - 05 61 28 71 06

La MCEF du Sud Est-Toulousain accueille, informe, oriente et accompagne les demandeurs d'emploi, les salariés, les jeunes et les chefs d'entreprise.

Inscription sur

www.linscription.com/mceflabege

FORMATION MODE D'EMPLOI

7 et 21 décembre de 9 h 30 à 12 h

Choix et accès à la formation / Financements / Rémunération / Validation des acquis de l'expérience (VAE) co-animée par le bureau territorial de la Région.

LES MÉTIERS ET L'EMPLOI

EN 1 CLIC 2017

Mardi 12 décembre

de 14 h à 16 h 30

Méthodes et astuces pour cibler les informations sur le Net.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

PROFESSIONNELS

Mardi 12 décembre

de 9 h 30 à 12 h 30

Conseils pratiques, astuces, pièges à éviter afin d'être plus visible sur la toile et de développer au mieux son réseau professionnel.

LES MARDIS DE LA CRÉATION

Vous avez un projet de création d'entreprise?

Mardi 19 décembre

de 10 h 30 à 12 h 30

Financement / Possibilité d'accompagnement / Aides / Démarche de création / Statut juridique.

De droite à gauche: C. Faivre, Maire-Adjointe Aménagement du territoire, Patrimoine, Services techniques, O. Iffrig, Maître des ports et C. Cabanel, Directeur du Pôle du patrimoine et des services techniques sur le nouveau bateau Littoral P500.





À NOTER!

ÉLECTIONS 2018

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES**Pour voter, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales de la commune au plus tard le 31 décembre 2017.**

Pour effectuer cette démarche, se munir :

- de sa carte d'identité ou de son passeport (en cours de validité ou périmé depuis moins d'un an) ;
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, téléphone, quittance de loyer). Lorsque le justificatif n'est pas au nom du demandeur, il faut une attestation d'hébergement et la carte d'identité de la personne.

**INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENT**

Guichet unique (accueil mairie principale) Tél. : 05 61 75 21 21
Espace citoyen sur bit.ly/
espacecitoyenramonville



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Le point sur les démarches d'état-civil

L'année 2017 a été marquée par de nombreux changements en matière d'état-civil.

Le divorce par consentement mutuel

Depuis la circulaire du 26 janvier 2017, les époux n'ont plus besoin de passer par le juge des affaires familiales sauf si un enfant des époux demande à être auditionné par le juge. Une convention établie entre les époux et par leurs avocats respectifs peut être rédigée. La convention doit être déposée chez un notaire.

Le délai de déclaration de naissance

Depuis le décret du 2 mars 2017, le délai de déclaration de naissance est passé de 3 à 5 jours.

Le changement de prénom

Depuis le décret d'application de mai 2017 de la loi de Modernisation de la justice de novembre 2016, les demandes de changement de prénom (ainsi que d'adjonction, de suppression ou de modification de l'ordre des prénoms) s'effectuent à la mairie du lieu de résidence ou du lieu de naissance, et non plus auprès du tribunal de grande instance (TGI) devant le juge aux Affaires familiales.

La délivrance des cartes nationales d'identité

Depuis la réforme de mars 2017, les cartes nationales d'identité se font exclusivement dans les mai-

ries possédant des bornes biométriques* pour le relevé d'empreinte. Les pré-demandes peuvent se faire en ligne sur le site Internet « ants.gouv ».

* Les 26 communes de Haute-Garonne sont (du nord au sud) : Fronton, Grenade, Montastruc-la-Conseillère, Castelginest, L'Union, Blagnac, Toulouse, Colomiers, Balma, Tournefeuille, Lanta, Plaisance du Touch, Cugnaux, Castanet Tolosan, Saint-Lys, Muret, Montgiscard, Revel, Villefranche-de-Lauragais, Auterive, L'Isle en Dodon, Carbonne, Cazères, Saint-Gaudens, Aspect et Bagnères-de-Luchon.

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) - lire procédure ci-dessous

Depuis le 1^{er} novembre 2017, conformément à l'article 48 de la loi de Modernisation de la justice du 19 novembre 2016, l'enregistrement des Pacs contractés avant cette date, il est nécessaire de se rapprocher de la mairie de Toulouse qui, ayant repris les archives du tribunal, est la seule compétente pour les Pacs antérieurs au 1^{er} novembre 2017. /

**PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DU PACS À LA MAIRIE DE RAMONVILLE**

1. **Télécharger** la déclaration conjointe et la convention type sur le site « service-public.fr » ou venir retirer un dossier en mairie.
2. **Déposer le dossier rempli** avec toutes les pièces complémentaires nécessaires (liste disponible en mairie ou sur « service-public.fr »).
3. **Le dossier complet** et les pièces sont examinés, si celui-ci est conforme, un rendez-vous sera proposé pour l'enregistrement et la signature des conventions et des déclarations conjointes.



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La coopération officiellement lancée

La coopération décentralisée entre les communes de Ramonville et d'Aplahoué au Bénin portant sur le développement de l'accès à l'eau potable et du réseau d'assainissement a été officialisée en novembre dernier par la signature de la convention entre les deux communes.

L'amélioration de l'alimentation en eau potable des populations et de l'assainissement constitue un enjeu majeur pour le Bénin. C'est au regard de ce besoin que le choix d'une nouvelle coopération s'est porté sur ce pays et plus particulièrement sur la commune d'Aplahoué.

Une première mission institutionnelle en République du Bénin a été effectuée du 3 au 8 novembre dernier par Christophe Lubac, maire de Ramonville, et l'ONG Hamap-Humanitaire, partenaire du projet, dans le cadre du démarrage de la coopération entre les communes de Ramonville et d'Aplahoué. La visite des villages et des écoles de sept arrondissements de la commune d'Aplahoué a permis de constater l'étendue des besoins en matière d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'éducation.

Ce projet de coopération triennale a vocation à permettre à la commune d'Aplahoué d'atteindre son objectif de 80 % des habitants bénéficiant d'un accès à un point d'eau amélioré d'ici 2021. Cette démarche permettra en outre de promouvoir des échanges concrets et pertinents entre chacun des acteurs par le biais de transferts de compétences. La coopération repose sur trois axes principaux, piliers essentiels des objectifs de développement durable :

- l'amélioration des conditions de vie des populations par la construction et la réhabilitation d'infrastructures d'accès à l'eau potable ;

- la promotion du droit à l'éducation pour tous et la construction de latrines dans les écoles ;
- le renforcement des capacités locales de gestion des ouvrages dans l'objectif de pérenniser les activités de développement.

Scellée par la signature de la convention de partenariat, cette mission a permis le lancement officiel de la coopération entre Ramonville et Aplahoué sur la base de l'avant-programme des actions à mener au titre de l'année 2017-2018. Cet avant-programme est le fruit du travail commun, initié en juillet 2017, par les services techniques de la mairie d'Aplahoué, par Sébastien Rostan, conseiller délégué en charge de la coopération de la mairie de Ramonville, et par l'ONG Hamap-Humanitaire. /



Cette coopération avec Aplahoué au Bénin est menée en partenariat avec l'ONG Hamap-Humanitaire qui apporte un appui technique à la commune (suivi du dossier, mobilisation des partenaires, recherche de financements, etc.) et avec l'agence de l'eau Adour-Garonne qui finance en grande partie les actions menées sur le terrain.

Outre la visite des villages et des écoles des arrondissements de la commune d'Aplahoué, le maire de Ramonville, lors de sa mission au Bénin, s'est entretenu avec le secrétaire général de l'association des maires du Bénin sur les questions de pérennisation des infrastructures et de la mutualisation des services publics de l'eau. Il a également été reçu par le conseiller de coopération et d'action culturelle (COCAC) et l'attaché de coopération à l'ambassade de France à Cotonou. ▼

En direct du conseil

Réalisation d'une aire de stationnement (quartier Coteaux sud)

Vote du 16 novembre 2017

Unanimité

La livraison en mai 2016 des équipements du Château de Soule rendait nécessaire d'offrir davantage de places de stationnement à proximité du site et des commerces environnants. À compter du printemps 2018, 16 places supplémentaires de stationnement vont être créées sur le parking situé avenue G-Tillion, portant à 37 le nombre de places. Viennent s'ajouter 16 places disponibles sur le parking allée de la Comtesse (2 min. à pied), 18 places sur le parking N-de Condorcet et le parking du Pigeonnier (4 min. à pied); sans compter le dépose-minute mis en service depuis la rentrée.

Rénovation de l'éclairage public rue des Lilas

Vote du 11 novembre 2017

Unanimité

La rénovation de la rue des Lilas a été entamée au 1^{er} semestre 2017. Des travaux de réseaux et de surface ont été programmés, en concertation avec les résidents de la rue. La rénovation de l'éclairage fait partie de ces travaux: 10 candélabres Led avec possibilité d'abaissement de 50 % de puissance entre 23 h et 5 h, seront posés en remplacement de l'existant. Une évolution qui permettra un gain de consommation d'énergie de l'ordre de 80 % et qui classera nos installations en catégorie A +.



PLUS D'INFOS

Retrouvez le détail des votes sur bit.ly/CMRamonville
Prochain conseil municipal le 21 décembre 2017



Guide pratique
La réglementation de la publicité extérieure
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

Une taxe pour lutter contre la pollution visuelle

La loi de Modernisation de l'économie invitait les communes à instaurer dès le 1^{er} janvier 2009 une taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE). Dans sa délibération du 29 juin 2017, le conseil municipal a décidé d'appliquer cette taxe.

L'instauration de cette taxe s'inscrit dans le prolongement de l'engagement contre la pollution visuelle initié et conforté par les Grenelles de l'Environnement successifs. L'objectif de la TLPE vise en effet à améliorer la qualité des paysages urbains en diminuant l'emprise des « supports publicitaires fixes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique ».

Dans les faits, la TLPE s'intéresse avant tout aux surfaces publicitaires cumulées importantes et dont l'impact visuel n'est pas négligeable. Elle consiste pour y faire face et inciter à la maîtrise des pratiques en la matière, à:

- doubler les tarifs pour les dispositifs publicitaires excédant 50 m² et les enseignes supérieures comprises entre 12 et 50 m²;
- multiplier par quatre tout dispositif supérieur à 50 m².

Afin d'encourager les économies d'énergie, elle cible également les dispositifs publicitaires numériques en leur appliquant des tarifs trois fois supérieurs à ceux appliqués aux non numériques.

Le règlement local de publicité exclut en revanche du dispositif les pré-enseignes, les enseignes n'excédant pas 7 m² cumulés, les sup-

ports dédiés aux horaires, moyens de paiement ou tarifs de l'activité (< ou = 1 m² cumulés), ceux placés à l'intérieur d'un point de vente ou mobiles (type chevalet), ceux localisant les professions réglementées ou encore les publicités non commerciales, associatives ou promouvant un spectacle. /



Afin d'accompagner les entreprises, la municipalité met à leur disposition la brochure d'explication « La Taxe locale sur la publicité extérieure en 10 questions », disponible au guichet unique et sur www.mairie-ramonville.fr.



PLUS D'INFOS

Prendre rendez-vous au guichet unique de la mairie: 05 61 75 21 21

Envie de sortir?

Vous trouverez ici les événements communaux du mois par thèmes:

- Culture
- Sport
- Loisirs
- Solidarité

Envoyez votre annonce pour le Var de janvier 2018
AVANT
LE JEUDI 7 DÉCEMBRE 2017
à communication@mairie-ramonville.fr

NOS COUPS DE CŒUR



13 #12

Plume
Au centre culturel pour le jeune public (lire ci-contre)



13 #12

Bienvenus!
En partenariat avec Amnesty International (lire ci-contre)



20 #12

Noël à Port Sud
Déambulation, musique et chocolat chaud (lire p. 12)

Jusqu'au 20 déc.
Salle du conseil municipal

EXPOSITION
« VISAGES D'AILLEURS »
L'association des Artistes Ramonvillois présente quinze tableaux acryliques de Clémence Demet. Une invitation à découvrir la variété des attitudes et des sentiments, un nouveau voyage imaginaire, grave et souriant. Heures d'ouverture de la mairie.

3 déc. 10h à 17h
Salle des Fêtes

BOURSE AUX JOUETS
Achetez avant les fêtes de fin d'année des jeux et jouets d'occasion à des prix raisonnables qui raviront toute la famille.

4 déc. 21h
Cinéma L'Autan

CINÉ CLASSIQUE
Ginger et Fred de Federico Fellini, présenté par Marie-Pierre Lafargue, spécialiste du cinéma italien.

4 au 16 déc.
Centre culturel et médiathèque

SALON D'AUTOMNE
Les Artistes Ramonvillois
Dessins, sculptures et photographies.
Centre culturel: chacun est libre de son choix.
Médiathèque: le thème imposé est « pause-café » (format 50x50). Heures d'ouverture habituelles.

7 déc. 18h30
Salle Paul-Labal

VIDÉO-PROJECTION
« Les Pouilles »
Le talon de la botte italienne. De Trani à Tarente, découvrez de très beaux sites comme celui de Matera qui offre la plus stupéfiante vision avec ses 3000 grottes et ses maisons troglodytiques. Entrée libre.
Envol 31 - Michel Marty
06 13 29 90 13 / 06 86 75 50 33
marty_m@club-internet.fr



8 au 10 déc.
10h à 18h30

Château de Soule
EXPOSITION-VENTE
Organisée par l'association Le coin du cadre
Plusieurs créateurs mettent en exposition et en vente plusieurs objets d'arts: cadres, poteries, bijoux, boîtes, sacs en tissus, accessoires couture, broderies personnalisées, etc.
Catherine François 05 61 73 48 27
www.le-coin-du-cadre.com

9 déc. 11h30

Square Marguerite-Duras
Plantation de l'arbre de la Laïcité.
Lire p. 4.

ZOOM

10 déc. 10h
Pont de Zuera

5^e RONDE DE RAMONVILLE



Rendez-vous incontournable pour tous les amoureux de la course à pied. Reina-Flor Okori sera la marraine de cette nouvelle édition. L'athletics coaching club convie les adultes pour une course de 10 km dans Ramonville et les enfants pour celles de 750 m ou de 1 500 m. Modalités d'inscriptions consultables sur: www.rondederamonville.fr

9 déc. 12h
Salle des Fêtes

REPAS DES AÎNÉS
Inscriptions clôturées.

11 déc. 9h15
Place Jean-Jaurès

MARCHE DOUCE
Conseil des seniors
Rens.: 06 88 30 36 21

13 déc. 17h
Centre culturel

PLUME
Cie Kokeshi
Poésie visuelle et danse jeune public de 2 à 5 ans. Plume explore le sensible et l'imaginaire. Ce spectacle invite à renouer avec les sensations de plaisir liées à la matière comme la plume évoquant douceur et légèreté.

13 déc. 21h
Cinéma L'Autan

BIENVENUS!
Une comédie de Rune Denstad Langlo dans le cadre de la campagne annuelle de signatures d'Amnesty International.

14 déc. 20h30
Salle de l'Oustal, Escalquens

CONFÉRENCE-DÉBAT
« Grandir dans la bienveillance, comment accompagner? »
Conférence animée par Cynthia Di Maggio organisée en partenariat avec les associations Regards et Maison des parents du Lauragais.
05 61 73 85 02 / 06 45 86 59 70

15 déc. 15h**Résidence autonomie
Francis Barousse****CAUSERIE HISTORIQUE****Conseil des seniors**

« Les relations entre Charles de Gaulle et Philippe Pétain »
présentée par R. Arnaud.

15 déc. 19h à 21h30**Salle Paul-Labal****SOIRÉE JEUX****Ludothèque de Regards**

Dès 7 ans – 1 € (adhérents : gratuit).
06 70 95 40 74

ludotheque-regards@orange.fr
www.soutien-parent-regards.org

ZOOM**20** déc. 20h30**Centre Culturel****CONCERT Quatuor****Notturmo : « À la française ! »**

Organisé par l'association musicale de Ramonville (AMR).
Avec : Chiu-Jan Ying et Julie Guédon (violin), Samuel Joly (alto), Benoît Chapeau (violoncelle).

Au programme :

Camille Saint-Saëns, Quatuor à cordes n° 1 en mi mineur (op. 112)
Gabriel Fauré, Quatuor à cordes en mi mineur (op. 121)
11 € / 8 € (adhérents AMR, étudiants, chômeurs)
Gratuit pour les moins de 18 ans
Rens. résa. et tarif préférentiel (10 €) : amrsa@club-internet.fr
05 34 40 02 03



◀ Big Blow

© B. Vettorel

MUSIQUES MARCHÉS ET SPECTACLES**UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE****8** déc. 20h30**Centre culturel****BIG BLOW**

Association MoJAM

**Concert jazz, swing,
groovy pour Noël**

Tendez l'oreille, c'est bientôt Noël ! Pour vous mettre dans l'ambiance, petits et grands ont rendez-vous avec le Big Band Big Blow de l'association toulousaine Moments Jazz Autour de Midi (MoJAM) pour partager la douce folie des Christmas Songs.

9 déc. 11h**Salle Paul-Labal****SPECTACLE DE NOËL
DE LA MÉDIATHÈQUE****Clochette et le Père Noël**

À partir de 3 mois. Un air de flûte, quelques notes de guitare qui s'accrochent aux aiguilles du sapin... Clochette est là : une petite fée aux ailes dorées qui veut voir le Père Noël. Avec Véronique Gérard.
Gratuit dans la limite des places disponibles.

11 au **15** déc. 16h à 18h**Ehpad Les Fontenelles
6 av. Germaine-Tillion****MARCHÉ DE NOËL****Organisé par l'Amicale
des Fontenelles**

Vente de petits lainages, gourmandises et décorations confectionnés par les résidents.

15 déc. 20h30**Salle des Fêtes****CONCERT DE NOËL**

Concert de musiques actuelles organisé par l'école de Musique municipale : ensembles de saxophones et trombones, orchestres à cordes et juniors RamJazz et chorale.
Entrée gratuite.

17 déc. 15h**Église Sainte-Madeleine,
Pouvourville****CONCERT DE NOËL
Chorale Chant d'Autan**

Une cinquantaine de choristes, sous la direction de A. Ycart, vous proposent des chants variés, de la Renaissance à nos jours, la plupart accompagnés au piano par M. Régnault, pianiste attiré de la cinémathèque de Toulouse.
05 61 73 30 99 / 06 44 25 89 82
choralechantdautan.fr

17 déc de 10h à 18h**Ferme de Cinquante****MARCHÉ DE NOËL**

Organisé par Caracole avec la présence d'une vingtaine d'artisans locaux.

19 déc. 15h**Résidence autonomie
Francis Barousse****CAUSERIE MUSICALE
conseil des seniors**

« L'oratorio de Noël de Jean-Sébastien Bach »
présentée par F. Jacob.

20 déc. 17h**Tour du conte
à la médiathèque****HEURE DU CONTE
L'Atelier du Père Noël**

Dès 3 ans.
Dans son atelier, le Père Noël est très occupé à confectionner les jouets : as-tu préparé ta lettre pour qu'il vienne t'apporter les cadeaux ?

20 déc. 17h30**Port Sud****FÊTE DE NOËL**

Organisé par le conseil de quartier du Canal en partenariat avec l'Alaé du groupe scolaire Pierre-Mendès-France (PMF), les associations Caracole et l'API.
Une déambulation sera organisée pour retrouver les elfes et les lutins du Père Noël. Les enfants seront acteurs de la fête (mais chut, c'est une surprise). Les musiciens du Réseau Brassens seront également de la partie.
La mairie offrira, comme il est de tradition, mandarines, chocolat chaud et vin chaud.

31 déc. 20h30**Salle des fêtes****RÉVEILLON DU NOUVEL AN**

Dîner dansant et cotillons
Accueil à 19h45
Début de soirée à 20h30
réservation obligatoire (places limitées).
Envol 31 - Michel Marty
06 13 29 90 13 / 06 86 75 50 33
marty_m@club-internet.fr

2 au **5** janv.**Ferme de Cinquante****CLUB NATURE**

Enfants de 6 à 12 ans
Au revoir 2017, bienvenue 2018

Programme :

soins aux animaux de la ferme, balade des ânesses ; atelier cuisine ; création de cartes de vœux (étoilées, casse-tête, 3D, pailletées, etc.) et du calendrier fermier de la nouvelle année.
Matins et soirs les enfants participent au nourrissage des animaux.
Les enfants apportent leur repas (possibilité de le mettre au frais et de le faire chauffer), goûter offert.
05 61 73 88 31
www.ferme50.org

8 janv. 2018 9h15**Place Jean-Jaurès****MARCHE DOUCE****Conseil des seniors**

Rens. : 06 88 30 36 21

ARC-EN-CIEL**LOTO****7 déc. 14h30**

18, av. d'Occitanie

REPAS DE NOËL**14 déc. 12h**

Moulin des Roches à St-Oren.
Déjeuner spectacle.

AVF

L'AVF Ramonville accueille les nouveaux arrivants à Ramonville et organise des activités régulières consultables sur son site.

CONFÉRENCE**1^{er} déc.**

« L'adoration des mages »
par Jacques Pierron.

RANDONNÉES**4 et 18 déc.**

Circuit des plateaux (81) et Collines du Razès (11).

SORTIE CULTURELLE**5 déc.**

Musée de l'affiche de Toulouse.

CARNET DE VOYAGE**8 déc.****Laos/ Cambodge par Liliane
et Michel Marty**

Permanences :

Foyer d'Occitanie mercredi 9h30 à 11h30 / vendredi 14h30 à 16h.
06 72 78 68 97
www.ramonville-accueil.com

COULEURS ET RENCONTRES**AGENDA DES ACTIVITÉS**

du centre social d'animation
Lire p. 5

RAMONBULLES**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE****14 déc. 18h****4 rue Claude-Chappe**

Toute personne intéressée peut nous rejoindre à l'occasion de cette réunion.

RANDO PLAISIRS**PORTES OUVERTES
DU MOIS DE DÉCEMBRE****2 déc.**

Débroussaillage à Pechbusque (31).

5 déc.

Le pont transbordeur Gagnac (31).

7 déc.

Rando foie gras - Castelnaud-de-Montmiral (81).

12 déc.

Le puits et La fontaine - Goyrans (31).
www.rando-plaisirs.fr

REGARDS**LUOTHÈQUE****Salle Paul-Labal**

Horaires sur : www.soutien-parent-regards.org
06 70 95 40 74 - ludotheque-regards@orange.fr

ATELIER THÉÂTRE DYS/10**Le vendredi 17h30 à 19h**

Pour enfants de 8 à 12 ans.
Permettre à chaque enfant (« dys » et non « dys ») de redécouvrir les mots de façon ludique tout en développant sa créativité et sa capacité à faire ensemble.
Infos et insc. : Emmanuelle Lopez
06 19 31 08 51

GROUPE DE PAROLE**6 déc. 14h à 17h****Maison communale de la
Solidarité, 18 place Marnac****Regards sur le handicap**

Un moment d'échange qui garantit confidentialité, bienveillance, entre-aide, pour créer des liens, partager une expérience ou écouter celle des autres.
05 61 73 85 02
association-regards@wanadoo.fr
www.soutien-parent-regards.org

USR MONTAGNE**REJOIGNEZ L'ASSOCIATION****Toute l'année**

L'hiver arrive... et la neige aussi. L'occasion de rejoindre l'association pour des sorties en raquettes ou en ski de rando. Participez aussi aux autres activités : randonnées en montagne, alpinisme, sorties escalade en falaise, escalade en salle (adultes et enfants) et canyoning, encadrées par des accompagnateurs diplômés FFME.

Programme complet :

www.montagne.ramonville.free.fr
montagne.ramonville@gmail.com
Permanence les mercredis de 19h à 20h (hors vacances scolaires).
Allée des Sports (sous les tribunes du stade de foot).



GROUPE MAJORITAIRE RAMONVILLE POUR TOUS

(C. Lubac, C. Faivre, P. Arce, C. Georgelin, G. Rozenknop, M.-P. Doste, V. Letard, J. Chevallier, P. Maton, A. Clément, M.-P. Gleizes, P.-Y. Schanen, J.-L. Palévody, M.-A. Scano, S. Rostan, A. Carral, G. Baux, V. Blanstier, B. Passerieu, C. Griet, D. Nsimba Lumpini, C. Cierlak-Sindou, C. Roussillon)

Ramonville construit son avenir!

Depuis la rentrée de septembre, des travaux importants ont débuté sur deux équipements structurants de notre ville.

Le chantier de rénovation et de remise aux normes de la piscine municipale Alex Jany se déroule selon le calendrier prévu. Nous aurons un ensemble aquatique de qualité et modernisé qui favorisera le savoir-nager par

l'école municipale de natation, proposera un équipement apte à la pratique sportive de la natation et offrira un espace de détente et de loisir à tous les Ramonvillois.

Les travaux de réhabilitation du groupe scolaire Gabriel Sajas avancent aussi conformément aux prévisions. Entre-temps, la continuité du service est garantie. Depuis la rentrée, 239 enfants sont accueillis sur le site provisoire de Sajas Les Sables. La réalisation en temps et en heure des travaux et aménagements préalables à l'installation de ce site est le fruit d'une étroite collaboration entre les directrices et équipes pédagogiques de l'Éducation nationale d'une part et les différents services municipaux d'autre part. Nous sommes heureux de cette réussite.

RAMONVILLE D'AVENIR

(Patrice Brot, Maryse Cabau, Francis Escande, Michel Charlier, Annick Pol, Frédéric Méréle)

Subventions aux associations

La vie associative est un ciment social de première importance. À ce titre le rôle de la commune est indispensable: cela se traduit par des aides matérielles et l'octroi de subventions, parfois sans contrepartie.

Parce qu'il est facile de dévier de l'intérêt général à l'intérêt particulier voire au clientélisme, les citoyens attendent des preuves d'intégrité et d'exemplarité. L'État a récemment montré la voie en supprimant la très controversée réserve parlementaire. Alors quelles garanties la

municipalité de Ramonville peut-elle donner?

Le groupe majoritaire nous avait promis une démarche de rationalisation, visant à calibrer le montant des subventions sur certains critères objectifs et intangibles. Malheureusement, la démission de l'élu en charge du sujet y a mis un coup d'arrêt. En remplacement, on nous a récemment proposé les assises de la vie associative, soi-disant promesse de campagne. Pourquoi avoir autant attendu avant de les convoquer? Aurons-nous le temps d'en faire quelque chose?

À ce jour, ces assises n'ont rien donné de concret et nous n'avons toujours pas de garanties d'utilisation vertueuse des deniers publics...

SOLIDARITÉ, ÉCOLOGIE, DÉMOCRATIE

(Christine Arrighi, Henri Arevalo, Laure Tachoirs, Jean-Pierre Péricaud)

Pour des LINEO en site propre

Les bus adoptent le gris pour devenir des LINEO: rapidité, fréquence, confort, information voyageurs et horaires en soirée... Tout cela va dans le bon sens mais pour la rapidité et la régularité, c'est d'ores et déjà raté puisque ces bus roulent pour la quasi-totalité des 10 lignes prévues au milieu de la circulation automobile!

Des voies réservées aux bus sont nécessaires. La preuve est apportée par l'ancienne ligne 62 mutée en L6 (la seule Linéo en quasi-site propre) qui a vu dès l'ouverture du couloir, av. Mitterrand, son nombre de voyageurs croître de

plus de 50%. Le contre-exemple est les 5 lignes (56, 81, 82, 88 et 112) qui empruntent l'avenue tolosane réaménagée en soi-disant axe bus sans réel couloir dédié dont les progressions sont très limitées. Ces travaux onéreux (près de 20 M€ tout compris avec partie Toulouse, soit plus d'un an de budget communal) auront été en fait pour le tronçon ramonvillois, une opération d'aménagement et « d'embellissement » que notre commune a opportunément réussi à se faire payer par le syndicat des transports!

Nous sommes pour prioriser un vrai réseau de surface avec bus et trams, sur site propre. La droite toulousaine, avec le soutien d'une partie de la gauche, préfère investir dans un projet

Aussi, trois bâtiments de bureaux, en cours de construction, viendront compléter l'aménagement de l'écoquartier du Midi à proximité immédiate du métro d'ici fin 2018. Écologiques, ces bureaux ont été conçus dans un strict respect de l'environnement et des économies d'énergies. Ce projet de bureaux s'inscrit dans une logique d'intégration à l'écoquartier du Midi et constitue un élément phare marquant l'entrée de ville de Ramonville.

Nous réaffirmons notre volonté d'œuvrer pour une ville pour tous, résolument tournée vers l'avenir. Nous y sommes engagés; nous vous y savons attachés! /

Tw: R@RamonvillePTous
Mail: contact@ramonvillepourtous.fr
Site: www.ramonvillepourtous.fr

On pourrait par exemple profiter des nouveaux outils comme l'open data pour donner de la transparence. Pourquoi ne pas publier les comptes détaillés des associations aidées (dans le respect bien sûr des informations privées)? Une telle communication nous avait d'ailleurs été refusée en 2015...

Pour une politique intègre et responsable? Rejoignez-nous: <https://ramonvilledavenir.fr>
contact@ramonvilledavenir.fr
06 58 47 91 09

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, de joyeuses fêtes de fin d'année. /

pharaonique de 3^e ligne de métro d'un coût de 2 300 M€ contre 100 M€ réservés aux bus. Proposition: plan d'urgence pour des sites propres dans toute l'agglomération.

Bikini

C'est notre délégué au Sicoval qui a demandé que cette question soit débattue en conseil de communauté, ce qui n'était pas prévu. Il a été le seul Ramonvillois à exprimer des réserves sur cette vente d'un bâtiment qui a coûté plus de 5 M€ aux institutions publiques, maintenant propriété privée après une vente à 2 M€!

Proposition: chercher l'erreur...! /



MAIRIE DE RAMONVILLE
GUICHET UNIQUE
L'accueil centralise en un lieu unique toutes vos démarches administratives auprès de nos services.
Place Charles-de-Gaule
05 61 75 21 21

DÉMARCHES EN LIGNE 24H/24
Un espace Famille et un espace Citoyen pour faciliter vos démarches administratives accessibles sur : www.mairie-ramonville.fr
HORAIRE D'OUVERTURE
• Lundi au vendredi (mardi ouverture à 10 h): 8 h 30 à 12 h 15 - 13 h 30 à 17 h 30.
• Permanence du samedi: 9 h 30 à 12 h (sauf pendant les vacances scolaires et si le vendredi précédent ou le lundi suivant est férié).

PERMANENCES POLITIQUES

Le maire, Christophe Lubac: vendredi 15 h 30 - 17 h sur RDV - 05 61 75 21 00
La députée, Sandrine Mörch: mardi 10 h - 13 h et 17 h - 20 h ou sur RDV au 81 av. du Lauragais, Toulouse - 06 75 14 06 58
Les conseillers départementaux: Marion Lalane de Laubadère et Serban Iclanzan: sur RDV au 1, bd de la Marquette, Toulouse. Permanence tél. les mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 16 h, au 05 34 33 33 11 / 12

POINT ACCÈS AU DROIT: 05 62 24 09 07

Maison communale de la Solidarité
18 pl. Marnac, 2^e ét., au-dessus du centre commercial

Afin de faciliter l'accès au droit de toutes les populations, le Sicoval, en partenariat avec la mairie de Ramonville, propose des permanences gratuites assurées par des professionnels.

Avocats: mercredi 6 décembre (14 h / 17 h) sur RDV samedi 16 décembre (9 h / 12 h) sur RDV
Huissiers: lundi 4 décembre (14 h / 16 h) sur RDV
Notaires: vendredi 15 décembre (14 h / 17 h) sur RDV



Pharmacies de garde

Le 3 déc.	DU PARC	05 61 73 31 57	63 av. Tolosane - Ramonville
Le 10 déc.	POPINEAU & VERGNE	05 61 27 77 69	7 av. de Toulouse - Castanet
Le 17 déc.	DUBOIS-REVEILLON	05 61 73 46 92	31 ch. De l'Église - Auzerville
Les 24 et 25 déc.	D'OCCITANIE	05 61 73 22 82	5 av. d'Occitanie - Ramonville
Les 31 déc. et 1^{er} janv.	LA RABAUDIÈRE	05 62 19 11 60	14 bd. Des Genêts - Castanet

SERVICE RÉSOGARDES (pharmacie de garde la plus proche): 32 37 (coût: 0,34 €/mn).
NUMÉRO D'URGENCE: 39 66 Allô docteur (prix d'un appel local à partir d'un fixe).
Dispositif complémentaire du 15 (urgences vitales).

ÉTAT CIVIL D'OCTOBRE

NAISSANCES

- 02/10/17: Louis Mas;
- 09/10/17: Hawa Keïta
- 10/10/17: Adam-Younes Lemsibak;
- 13/10/17: Bayane Ezzerrouqi
- 16/10/17: Victor Florensa
- 17/10/17: Souleymane Camara
- 22/10/17: Maxence Duperray

MARIAGES

- 14/10/17: Étienne Brion et Marie-Aude Maynard
- 14/10/17: Georgios Larimpi et Tamar Lomsadze
- 28/10/17: Vincent Davesne et Elodie Eifler

DÉCÈS

- 03/10/17: Natacha Denis, décédée à Ramonville (31), âgée de 31 ans
- 05/10/17: Odette Cantaloube veuve Dordain, décédée à Ramonville (31), âgée de 86 ans
- 08/10/17: James Bondarenko, décédé à Toulouse (31), âgé de 88 ans
- 09/10/17: Robert Lapoire, décédé à Ramonville (31), âgé de 86 ans
- 17/10/17: Bernadette Daudrix, veuve Legros, décédée à Ramonville (31), âgée de 85 ans
- 21/10/17: Aline Segonne, décédée à Ramonville (31), âgée de 81 ans

DÉMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATIVE

CONSEILS DE QUARTIER

Canal Permanences 3^e samedi du mois de 10 h à 12 h, salle du quartier de Port Sud conseil.canal@mairie-ramonville.fr
Plaine conseil.plaine@mairie-ramonville.fr
Coteaux conseil.coteaux@mairie-ramonville.fr

CONSEILS DES SENIORS

conseil.seniors@mairie-ramonville.fr
CONSEIL DES JEUNES
conseil.jeunes@mairie-ramonville.fr
CONSEIL ÉCONOMIQUE COMMUNAL
conseil.economique@mairie-ramonville.fr



INSTALLATION DE L'ÉPICERIE

« NOS DÉLICES »
3 avenue Germaine-Tillion
Ramonville Saint-Agne
05 61 62 69 18



À NOTER

En application de la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité et du règlement intérieur voté en conseil municipal le 2 octobre 2014, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique siégeant au sein du conseil. Les textes sont publiés tels que la rédaction les reçoit et n'engagent que leurs auteurs.



5^e RONDE DE RAMONVILLE

10 décembre

10 h - Pont Zuera - 10 km

REÏNA-FLOR
OKORI
MARRAINE
DE L'ÉDITION

INSCRIPTIONS SUR
WWW.RONDEDERAMONVILLE.FR

